



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

*DIRECTION GENERALE DES FORETS*

PROJET DE PARTENARIAT DGF- PNUD



Portant

MISE EN ŒUVRE INITIALE DU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE  
DU COMPLEXE DE ZONES HUMIDES GUERBES-SANHADJA

WILAYA DE SKIKDA :

RÉHABILITATION ET VALORISATION À TRAVERS

L'UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES EN EAU



## CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE



Les zones humides sont une ressource de grande valeur écologique, économique, culturelle, scientifique et récréative pour l'homme. Elles sont importantes et parfois vitales pour la santé, le bien-être et la sécurité des populations qui vivent dans leurs limites ou à proximité parce qu'elles sont parmi les milieux les plus productifs du monde, sources de Biens et Services multiples et variés.

La surexploitation des ressources d'eau douce met en péril le bien-être humain et l'environnement, car, la dégradation des zones humides ébranle l'accès à l'eau salubre, la santé humaine, la production alimentaire, le développement économique et la stabilité géopolitique.

Le présent projet concerne le complexe des zones humides de Guerbes-Sanhadja, d'une superficie de 42.100 hectares, situé sur la plaine littorale algérienne et caractérisé par une biodiversité riche et exceptionnelle dans le bassin méditerranéen.

Cependant, le site de Guerbes-Sanhadja est soumis à de fortes pressions anthropiques menaçant son existence, à travers, l'extension de l'agriculture et le défrichement, à grande échelle, des terres forestières pour faire place à des cultures spéculatives saisonnières. Ces pratiques provoquent inexorablement l'érosion éolienne qui, compte tenu de la texture du sol sableux, peut causer l'envasement de toute la zone, y compris les lacs et les dépressions. Par ailleurs l'extraction incontrôlée et parfois illégale du sable à l'intérieur des terres peut entraîner une déstabilisation d'une partie de la zone et provoquer une catastrophe écologique de grande envergure à moyen et long terme et les rejets d'eaux usées de la Daira de Ben Azzouz et des villages en amont.

## CADRE D'ELABORATION DU PROJET:

Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par le Gouvernement algérien dans sa politique nationale de conservation des zones humides et de la biodiversité, de développement durable, de lutte contre la désertification et les changements climatiques ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il est élaboré, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Il s'agit de la mise en œuvre partielle du Plan de gestion intégrée du complexe des zones humides de Guerbès-Sanhadja, qui a été élaboré dans la première phase du projet de partenariat avec le PNUD, le WWF, mis en œuvre par la Direction Générale des Forêts /Conservation des Forêts de Skikda, et clôturé en 2017.

Cette première phase du projet a pu atteindre ses objectifs conceptuels en développant des outils à travers un plan de gestion intégrée, un système de suivi-évaluation de la biodiversité, des études thématiques environnementales et socio-économiques. Aussi, une stratégie de communication et de sensibilisation consacrés à l'éducation environnementale a été élaborée et a donné lieu à la publication d'un guide destiné aux animateurs de l'éducation à l'environnement, comportant des jeux éducatifs ludiques et dynamiques, pour le respect et la préservation de la nature.

De plus, un Centre d'Éducation, de Sensibilisation et de Participation à la protection de l'Environnement (CESP) interactif a été aménagé. Il s'agit d'une réalisation pilote en Algérie et constitue l'action concrète phare du projet et un outil de communication privilégié auprès des jeunes générations.

Le projet a également permis le développement, à titre pilote, de deux projets d'activités génératrices de revenus, portant, l'un sur la Promotion et valorisation de l'élevage apicole au profit de dix (10) riverains, en leur assurant un accompagnement technique, l'autre sur le développement de l'activité avicole, au profit des femmes rurales, avec l'appui de l'association « des femmes rurales de Skikda ».

Compte tenu de ses richesses et des menaces pesant sur ce site mettant en péril son existence, il a été proposé, avec l'adhésion de toutes les parties prenantes (autorités locales, société civile, départements ministériels), son classement en aire protégée, selon la législation nationale, en plus du statut international dont il jouit en tant que site Ramsar depuis 2020, est indispensable pour renforcer le processus de conservation et développement durable.

C'est dans ce contexte de consolidation des outils élaborés lors de la première phase, que ce nouveau projet a été conçu ; il s'attellera à une mise en œuvre des actions prioritaires du plan de gestion pour la période 2019-2020.

## **PRESENTATION DU PRESENT PROJET**

Le document du nouveau projet a fait l'objet de signature en janvier 2019 entre le Ministère des Affaires Etrangères (MAE), la Direction Générale des Forêts (DGF/MADR) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Un atelier de démarrage a été organisé le 7 février 2019.

### **Source de financement**

Le montant du projet s'élève à 407 000 USD, repartis comme suit :

<b>Total des ressources financières :</b>	<b>407, 000 USD</b>
<b>PNUD :</b>	7,000
<b>Donateur : The Coca Cola Foundation</b>	300,000
<b>Gouvernement algérien</b>	<b>100,000</b>

Dans le cadre du nouveau programme d'action de la DGF pour la période 2020-2022, le projet a pu bénéficier d'une enveloppe supplémentaire de 12 605 042 de DA (107 000 USD), portant pratiques agricoles.

### **Composantes du projet**

- la réhabilitation d'une partie du cordon dunaire pour préserver les zones humides, notamment de l'érosion et de la salinisation;
- la réalisation d'actions démonstratives et génératrices de revenus au profit des populations locales, à travers, la création de micro-entreprises féminines de valorisation de la figue de barbarie ;
- l'élaboration d'un plan de développement d'activités par la diversification économique, comportant un circuit éco-touristique;
- Programme d'éducation et de sensibilisation environnementale sur la nécessité de la préservation de la zone humide de Guerbès-Sanhadja.



## Liens utiles



### DGF :

<http://dgf.org.dz/fr/projets-developpement>

<https://www.facebook.com/dgforets/>



### PNUD :

<https://www.dz.undp.org/content/algeria/fr/home/>

<https://www.facebook.com/UNDPAlgeria/>

[https://www.instagram.com/pnud\\_algerie](https://www.instagram.com/pnud_algerie)



### Coca Cola Foundation

<https://ceowatermandate.org/resources/replenish-africa-initiative-rain/>

### PROJET :

[https://www.instagram.com/dgf\\_guerbes](https://www.instagram.com/dgf_guerbes)

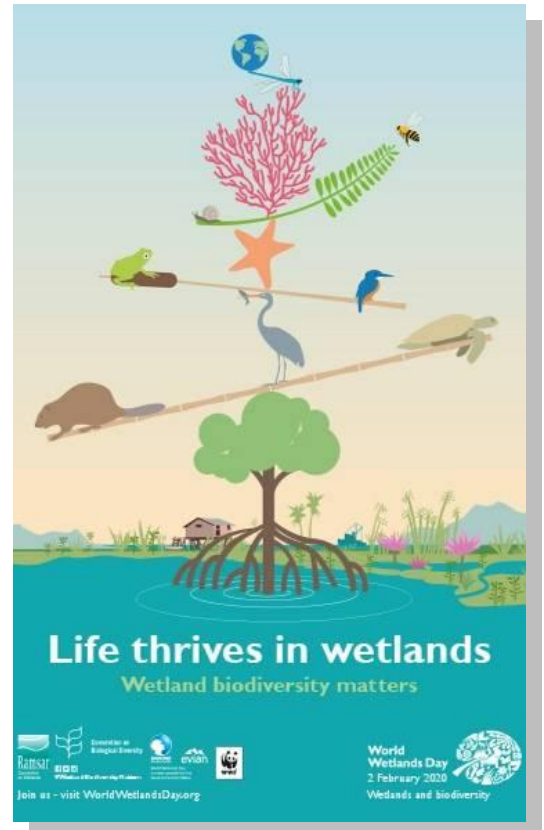
#dgf\_guerbes, #zhgs



### Ambassadrice du projet :

Zahra HARKAT

[https://www.instagram.com/hakat\\_zahra](https://www.instagram.com/hakat_zahra)



### Contacts

<b>Ghania Bessah</b>	Directrice d'études chargée de la coopération internationale DGF/MADR Directrice Nationale du Projet	<a href="mailto:gh_bessah@yahoo.fr">gh_bessah@yahoo.fr</a>
<b>Ahmed Bencedira</b>	Conservateur des Forêts de Skikda	<a href="mailto:bencedirafarid@gmail.com">bencedirafarid@gmail.com</a>
<b>Sofiane Dih</b>	Chargé de Programme - PNUD	<a href="mailto:sofiane.dih@undp.org">sofiane.dih@undp.org</a>
<b>Anas Mokdad</b>	Coordinateur de projet	<a href="mailto:anas.mokdad@undp.org">anas.mokdad@undp.org</a>
<b>Badredine Souici</b>	Assistant de projet	<a href="mailto:badreddine.souici@undp.org">badreddine.souici@undp.org</a>